

Interpellation présentée par le député :
M. Eric Bertinat

Date de dépôt : 2 février 2012

Interpellation urgente écrite **Le Grand-Morillon : Chronologie d'une boulette**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le quotidien 20 minutes, sous la plume de Didier Tischler, nous raconte la surprenante histoire de l'achat par l'Etat de la parcelle du Grand-Morillon. Selon le journaliste, les responsables du département de Mark Muller aurait oublié de se rendre au rendez-vous pour signer l'acte de vente. Dix mois plus tard, sans nouvelle du DCTI, les propriétaires du terrain remettent en vente ce terrain à un prix double de celui proposé à l'Etat de Genève. On ne peut que remercier (tardivement) ces personnes pour leur sens du bien commun (c'était une vente particulièrement intéressante pour l'Etat). On peut aussi chercher à comprendre ce nouveau dysfonctionnement d'un département beaucoup trop souvent montré du doigt pour ses ratés.

Fin septembre 2011, un projet de loi concernant l'achat de cette parcelle de 27 000 m², au prix de 13 millions, est déposé sur le bureau du Grand Conseil. Le Parlement le renvoie à la Commission des finances le 13 octobre 2011. Le 31 octobre 2011, le directeur des opérations financières du DCTI demande à la commission de suspendre l'étude du projet de loi aux motifs qu'il est apparu une divergence entre les propriétaires et que leurs objectifs ne sont plus convergents. Depuis, le projet de loi est toujours dans la file d'attente de la commission.

De quand date le premier contact entre les propriétaires et l'Etat ? Pourquoi les services de Mark Muller ne se sont pas présentés pour signer l'acte de vente ? Le projet de loi a-t-il été déposé après ce fameux silence qui a duré 10 mois ? Si oui, pour quelles raisons ?

Ma question : Le Conseil d'Etat est prié de nous faire connaître la chronologie des évènements qui ont conduit à ce nouveau raté. Ce dont je le remercie par avance.